DOIT-ON DIRE AMIN LORSQU'ON RÉCITE AL-FATIHA EN DEHORS DE LA PRIÈRE ?

Publié par Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz. Publié dans Règles liées au Coran

Doit-on dire amin lorsqu'on récite al-fatiha en dehors de la prière ?
Cheikh Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 0min 20

Question :
Lorsque le musulman récite sourate al-Fatiha en dehors de la prière, est-il obligatoire pour lui de dire amin ?

Réponse :

[Dire] amin est recommandé dans la prière et en dehors de celle-ci. C'est recommandé et ce n'est pas obligatoire. Amin signifie : « ô Allah exauce mon invocation. ». C'est une sounna recommandée dans la prière et en dehors de celle-ci, mais elle n'est pas obligatoire.

[Fin de la réponse de Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : binbaz.org.sa/noor/12278